CR du CONSEIL MUNICIPAL du 17 septembre 2026

Présents :

Alexia AZEMAR - Yannick BAUGUIL - Magali BOCCARD – Gilles FOULON - Jean-Louis GREZES-BESSET - Laurent GRIMAL - Jacques LACOMBE – Thierry LESNIAK — Benoît MOLINIE – Véronique MOUYSSET - Céline PEREZ - Aurélien RIPEPI - Elodie SOULIE - Sandrine SUDRES - Nicole VIAULE.

⇨ 15votants sur 15 élus

1 Désignation du secrétaire de séance

Sandrine Sudres est désignée secrétaire de séance.

2 Approbation du compte-rendu du dernier conseil municipal du 05 juin 2026,

Monsieur le Maire demande au conseil municipal l'approbation du compte-rendu du précédent conseil qui a eu lieu le 05 juin 2026.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

3 • Point sur Coeur de Village La Croix Rouge,

L'opération Cœur de Village « LA CROIX ROUGE », est terminée. Le projet est resté dans l'enveloppe financière prévue. Le résultat est conforme à nos attentes.

ENTREPRISES	PREVU TTC	REALISE TTC
ARCHITECTE	40 116, 93 €	43 714,44 €
PUECHOULTRES	341 261,04 €	329 604,24 €
ID VERDE	120 545,99 €	82 001,48 €
MARTEL	16 554,98 €	16 554,98 €
TOTAL	**518 478,94 €**	**471 875.14 €**

4 • Présentation du projet Coeur de Village Frons,

Compte tenu de notre maîtrise de la réalisation de la partie ferme de notre marché Cœur de village « la Croix rouge », nous décidons de lever l'option Cœur de village « Frons ».

Si au retour d'expérience « la croix rouge » nous avons décidé de revoir dans le détail le projet de réalisation de « Frons » avec l'architecte (23Architecture), les entreprises « Puechoultres » et « ID verde » le 1er septembre 2026. Notre volonté est la réalisation de notre projet en maîtrisant notre budget.

Notre Objectif est de pouvoir débuter les travaux en fin d'année, et un règlement sur le budget 2027.

Un débat sur le maintien des sanitaires publics a lieu et aboutit à deux propositions qui sont mises au vote : (1) maintenir le bâtiment existant en l'état avec pour projet de le rénover à moyen terme ou (2) conserver les branchements existants (alimentation et évacuations) mais retirer le bâtiment existant, un équipement ponctuel ou définitif pourrait alors être facilement mis en place. La deuxième proposition est retenue à l'issue du vote. Ce projet contient également le déplacement du monument au mort.
Afin de présenter l'ensemble de ce projet à la population, une réunion publique aura lieu le 15 octobre à 20h30 à Frons.



.

Projet aménagement Cœur de village FRONS.

5 Point rentrée scolaire 2026

La rentrée scolaire s'est déroulée sans difficulté et dans une bonne ambiance.

Une grande vigilance doit être portée à l'effectif pour envisager maintenir à l'avenir les trois postes d'enseignants actuels. Cette rentrée, l'effectif retenu par les services de l'éducation nationale s'élève à 41 élèves. Des nouveaux élèves devraient rentrer en toute petite section au cours de l'année.

Aucune fermeture de classe n'est envisagée pour l'année scolaire en cours, un comptage pourrait être réalisé en mai pour la rentrée prochaine.

Au prochain conseil municipal, une demande de subvention à la mairie de Centrès pour les enfants de sa commune accueillis au sein de notre école sera proposée au vote.

6 • Point de situation regroupement des points de collecte,

PSC communauté a décidé de réduire le nombre de point de collecte des OM sur l'ensemble du territoire. Pour CAMJAC le pilote du projet est Benoît Molinié accompagné de Jacques Lacombe.

7 • Organisation cantine garderie,

À la suite de la demande de PEGGY de réduire la durée de son contrat de travail, la Mairie a été amenée à revoir l'organisation générale du périscolaire.

Le pilote de cette réorganisation est Sandrine Sudres.

L'APE convie la mairie à sa réunion de rentrée le 1er octobre au cours de laquelle le nouveau bureau sera élu. En première partie de la réunion, la mairie réalisera une présentation du fonctionnement garderie/cantine, des modifications envisagées et échangera avec les parents.

L'organisation du remplacement de Peggy durant ses jours de formation est abordée.

Une réunion bilan de rentrée avec les agents du péri-scolaire portant sur la nouvelle organisation est prévue avant les vacances de Toussaint.

8 • Point sur la SAS OCCASOU,

La Mairie a appris la création d'une Société sur notre commune impasse du Travers, la société OCCASON. Cette société commercialise du matériel agricole d'occasion, son siège social est situé impasse du Travers à Camjac, dans un ancien bâtiment agricole.

Les riverains de l'impasse du travers ont monté un collectif et interpellé la Mairie sur les nuisances induites aux passages répétés de semi-remorques sur ce chemin.

Après investigation Mr le Maire :

- Rappelle que l'impasse du travers est un chemin rural, donc propriété de la Mairie
- A constaté que le bâtiment utilisé par la société à des fin commerciale est un bâtiment agricole, aucune demande de changement de destination n'a été demandée
- A rencontré le gérant de la société, Mr Victor Tapie, pour lui signifier de régulariser la situation du bâtiment par lettre recommandée au gérant et au propriétaire du bâtiment.
- Engagera les procédures de régularisation auprès de services compétents dans un délais d'un mois sans réponse de la société

9 • Questions diverses

- Fonctionnement de notre Conseil Municipal
- Point sur le PLUI PSC
- Information sur la mise en place de la fibre à l'école

L'ordre du jour étant épuisé,

La séance est levée à 23H.